



POLITIQUE DE CERTIFICATION

CERTIGNA

Edité le : 09/08/2023
Version : 1.5
OID : 1.2.250.1.177.1.0.1
Auteurs : J. Allemandou
Classification : Publique

1 INTRODUCTION

1.1 Identification du document

La présente Politique de Certification (PC) peut être identifiée par le nom de l'Autorité de Certification (AC) « Certigna » ainsi que par son OID : 1.2.250.1.177.1.0.1.

1.2 Redirection

Certigna s'est dotée de l'AC racine nommée « Certigna » pour délivrer des certificats d'Autorités intermédiaires.

La PC expose les pratiques que l'AC applique et s'engage à respecter dans le cadre de la fourniture de son service de certification électronique. La PC identifie également les obligations et exigences portant sur les autres intervenants, les utilisateurs de certificat.

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que la compréhension de la présente PC suppose qu'il soit familiarisé avec les notions liées à la technologie des Infrastructures de Gestion de Clés (IGC).

IMPORTANT

La présente PC a été remplacée par une PC plus large qui couvre également les pratiques de cette Autorité de Certification.

La PC applicable et décrivant les pratiques et obligations de cette Autorité de certification est disponible à cette adresse : <https://politique.certigna.fr/PCunique.pdf> et est référencée par l'OID suivant : 1.2.250.1.177.2.0.1

1.2.1 Révisions de ce document

Ver.	Date	Auteurs	Modifications apportées
1.0	03/11/2008	P. MERLIN	Création
1.1	01/02/2019	J. ALLEMANDOU	Révision de la charte graphique et des engagements.
1.2	30/03/2020	J. ALLEMANDOU	Nouvelle charte graphique TESSI. Précisions apportées sur : <ul style="list-style-type: none">- Conformité aux spécifications ETSI 319 412 applicables (cf. 1.1, 7),- Causes possible de révocation des certificats d'AC (cf. 4.9.1),- Conservation des dossiers de demandes (cf. 5.5.2.1, 9.4.1),- Mise en ligne ponctuelles des AC racines pour LAR (cf. 6.2.7),- Politique de remboursement (9.1.5),- Couverture des assurances (9.2.1),- Résiliation (9.6.6),- Livraison et garantie (9.7),- Limite de responsabilité (9.8),- Dispositions concernant la résolution de conflits (9.13),- Modalités de renonciation, force majeure (9.16).
1.3	14/09/2021	J. ALLEMANDOU	Révision des engagements. Mise à jour de la charte graphique avec nouveaux logos
1.4	01/09/2022	J. ALLEMANDOU	Révision du document et précisions apportées sur : <ul style="list-style-type: none">- L'engagement à fournir des services non-discriminatoires (cf. 9.15).
1.5	09/08/2023	J. ALLEMANDOU	Révision du document et mise à jour : <ul style="list-style-type: none">- Redirection vers la PC unique ;- Mise à jour de la charte graphique.



www.certigna.com

© Certigna, Services de confiance numérique